

PLAN DE FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BE (MANOEUVRE)

Public visé :

Salarié devant effectuer une réalisation exclusive de manœuvres d'exploitations ou d'urgence pour des tensions inférieures à 1000 V ou à plus de 30 cm des pièces nues sous tension et des manœuvres de réarmement.

Agent d'exploitation ou d'entretien non-électricien

Pré requis : Aucun

Finalité de la formation :

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de connaître la prescription et procéder de prévention du risque électrique afin de les mettre en œuvre dans l'exercice des missions qui leur sont confiées

L'employeur doit être en mesure de délivrer les titres d'habilitation.

Objectifs généraux :

Permettre aux salariés de mettre en application les prescriptions de sécurité conformément à la norme NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT.

S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.

Durée de l'action :

14h00

Nombre de participants :

10 personnes maximum. (Effectif à adapter en fonction du contexte sanitaire et des recommandations de l'Etat.)

Qualification des intervenants :

Les formateurs disposent des compétences suivantes ;

- connaissance de base en prévention
- compétences techniques
- compétences pédagogiques
- titulaire un diplôme en électricité

Méthode pédagogique :

- Méthode participative
- Méthode interrogative
- Méthode démonstrative
- Méthode découverte
- Mise en situation

Technique d'animation :

- Technique de brainstorming avec post it
- QCM
- Kahoot

Moyens pédagogiques :

- Document UTE C 18530
- PowerPoint
- Etude de cas
- Support par vidéo projecteur Vidéos
- EPI
- EPC
- Matériel électrique : armoire électrique pédagogique, planche électrique, petits matériels électriques : ampoules, fusibles.

Documents fournis :

- Manuel pédagogique
- Attestation de fin de formation

Evaluation :

- Document d'évaluation du stagiaire
- Document d'évaluation de la formation

PROGRAMME HABILITATION ÉLECTRIQUE BE MANOEUVRE

Tronc commun n°1 / Module BE Manoeuvre

Décrire les principes d'une habilitation

Donner la définition des symboles d'habilitation

- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation

Citer les limites de l'habilitation BE Manoeuvre (Autorisation et interdits, etc.)

- Réaliser des manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT

Lister les prescriptions associées aux zones de travail

Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension

Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement

- Identifier les matériels électriques objet des manœuvres

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils

Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites

- Identifier les limites et les zones d'environnement

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran banderole, etc)

- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés

Citer des moyens de protection individuelle et leurs d'utilisation

- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique

- Identifier le chargé d'exploitation et échanger les informations nécessaires
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
- Rendre compte de son activité

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Enoncer les instructions de sécurités spécifiques aux manœuvres

- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Évaluation théorique sous forme de QCM :

15 questions au minimum sur connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité (**2 questions**)
- Les appareils électriques (**3 questions**)
- Les distances et les zones d'environnement (**5 questions dont 1 fondamentale**)
- La limite des manœuvres (**5 questions dont 1 fondamentale**)

Epreuve pratique : Savoir-faire :

2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes :

- Savoir effectuer la mise hors tension d'un équipement (moteur, machine, etc.)
- Savoir une manœuvre de consignation sous ordre d'un BC

Un avis suite aux évaluations est donné par le formateur permettant à l'employeur de délivrer une habilitation.

Evaluer la satisfaction de la formation

